

Focus sur l'intégrité des données

Réunion d'information à destination des opérateurs « matières premières à usage pharmaceutique »



NABIL BEZZENINE

Inspecteur - Pôle inspection des matières premières Direction de l'inspection

23 Novembre 2017 ANSM (Saint-Denis)

Sommaire:

- Pourquoi est-ce une préoccupation majeure du moment ?
- Exemples d'écarts relevés lors des inspections
- □ Qu'est-ce que l'intégrité des données ? Principes ALCOOA (+)
- Rappels réglementaires Convergence internationale
- Notions de base concernant l'intégrité des données / Attentes de l'Ansm :
 - Contrôle des formulaires vierges
 - Données « Statiques » versus « Dynamiques »
 - → Restrictions d'accès aux systèmes informatisés
 - → Revue de l' « Audit trail »
 - Sauvegarde des données électroniques
 - Considérations pour les activités sous-traitées
- Conclusions

Pourquoi est-ce une préoccupation majeure du moment ?

Augmentation significative du nombre et des types de problèmes liés à l'intégrité des données lors des dernières années



Lettres d'injonction

(site internet de l'ANSM)

Rappel à la loi



Rapports de non-conformité aux BPF

(EudraGMDP)



« Warning Letters »

(Site internet de l'US-FDA)

Pourquoi est-ce une préoccupation majeure du moment ?

Cas de fraudes de plus en plus fréquents et sophistiqués Perte de confiance

Incidences potentielles : La qualité des produits La sécurité du patient

Inspection



Echanges d'informations entre autorités

Sensibilisation et formation des inspecteurs

Type n°1:



- Données analytiques, de production et règlementaires falsifiées :
 - Données existantes enregistrées comme étant nouvelles
 - Données fabriquées
 - □ Données manipulées (NC ⇒ C)
- Origine de la substance active falsifiée



- Gestion des formulaires vierges non maitrisée
 - Enregistrements réécrits (avec ou sans modifications)
 - Formulaires vierges partiellement remplis mis au rebut
- Données non enregistrées en temps réel
- Enregistrements antidatés
- Enregistrements non remplis par la personne ayant réalisée l'action
- Enregistrements de contrôle ou dossiers de lots de production non disponibles



- Des systèmes informatisés mal conçus et/ou mal contrôlés :
 - Absence de système de gestion des profils d'utilisateurs :
 - ✓ Pas d'identifiant ni de mot de passe,
 - ✓ Profil partagé,
 - Profil administrateur disponible pour tout le personnel
 - Absence d'« audit trail » ou « audit trail » inactivé
 - Absence de protection contre la suppression des données
 - Absence de sauvegarde des données

Type n°4:



- Analyses non officielles des échantillons CQ
 - « Echantillon test »
- Ré-analyses jusqu'à l'obtention de résultats acceptables
 - « Analyse orientée vers un résultat cible »
- Données enregistrées incomplètes
 - « Rapport sélectif»
- Intégration manuelle erronées des pics chromatographiques

Qu'est-ce que l'intégrité des données ?

<u>Définition</u>:

C'est la mesure dans laquelle toutes les données doivent être complètes, cohérentes et précises tout au long de leur cycle de vie.

(Générées)

- 1 Système papier ;
- **2** Systèmes informatisés :
- Appareils simples⇒ Système hybride
- Equipements connectés à un système informatisé complexe
 - **⇒** Système électronique

Qu'est-ce que l'intégrité des données ?

Pas une nouvelle réglementation

Une nouvelle approche dans la gestion et le contrôle des données

Observations lors des inspections

Evolution technologique

Textes réglementaires BPF/ICH



Intégrité des données

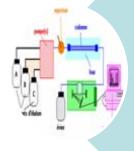
Qu'est-ce que l'intégrité des données ?



Attention:



L'intégrité des données n'est pas toujours associée aux falsifications / fraudes

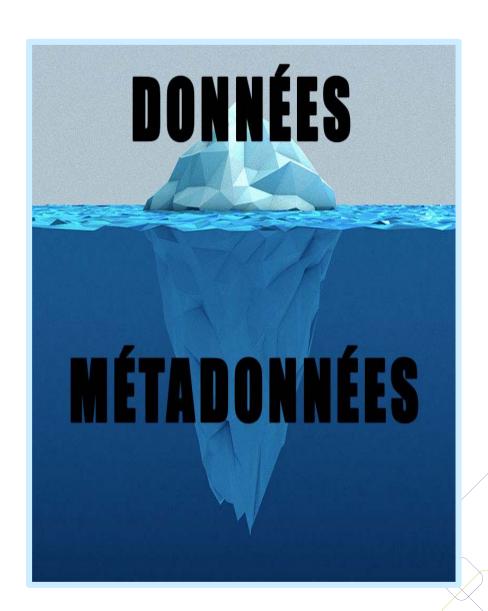


L'intégrité des données ne concerne pas uniquement les systèmes chromatographiques du CQ

Qu'est-ce que les « métadonnées »?

Les «**Métadonnées**» sont des données sur les données.

Elles fournissent le <u>contexte</u> et la <u>relation avec les données</u> <u>primaires</u> préservant ainsi l'exactitude, l'exhaustivité, le contenu et la signification.



Qu'est-ce que l'intégrité des données ? Principes ALCOA+

Attributable	Complete
(Attribuable)	(Complète)
Legible	Consistent
(<i>Lisible</i>)	(Cohérente)
Contemporaneous (Contemporain)	Enduring (<i>Durable</i>)
Original	Available
(Originale)	(<i>Disponible</i>)
Accurate (<i>Précise</i>)	

Comment la criticité des données peut-elle être évaluée ?

Q1 : Quel type de décision les données peuvent influencer ?

Q2 : Quel est l'impact des données sur la qualité ou la sécurité des produits ?

Comment les risques associés aux données peuvent-ils être évaluées et atténuées ?

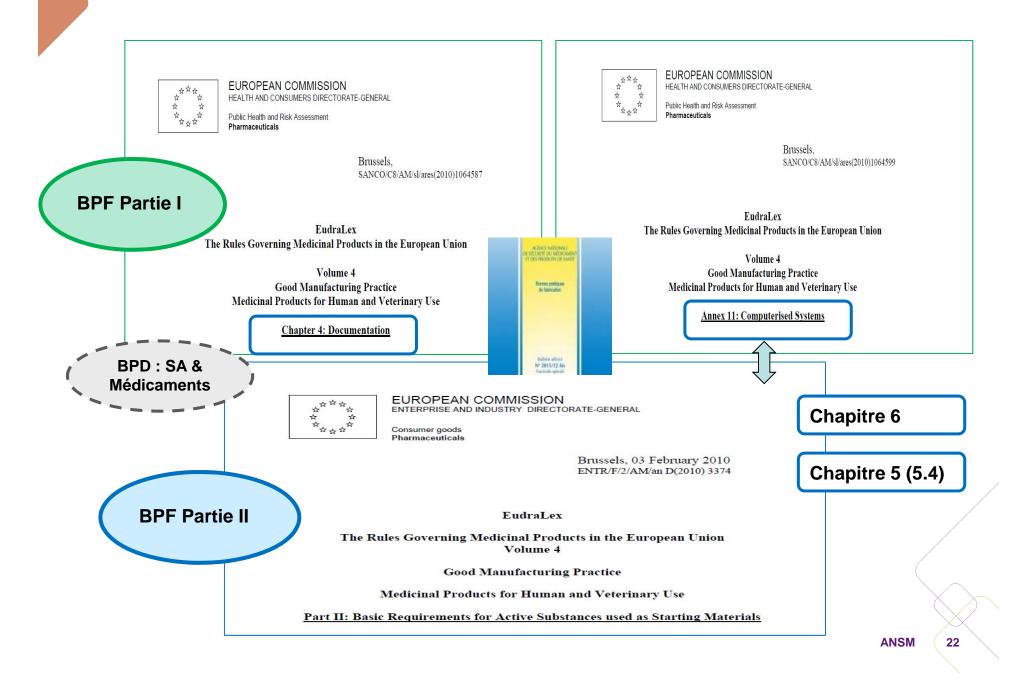
Evaluation des risques

- Tenir compte de la vulnérabilité des données
- Tenir compte des processus et non uniquement des fonctionnalités des systèmes informatisés

Atténuation des risques

- mesures de contrôle pour :
 - empêcher une activité non autorisée
 - augmenter la détectabilité

Rappels réglementaires



Exemples de correspondance entre les principes « ALCOA » et les références BPF partie II et annexe 11

ALCOA	BPF Part II	Annex 11
Attributable	[5.43], [6.14],	[2], [12.1],
(Attribuable)	[6.18], [6.52]	[12.4], [15]
Legible	[6.11], [6.14],	[4.8], [7.1], [7.2] [8.1],
(Lisible)	[6.15], [6.50]	[9], [10], [17]
Contemporaneous	[6.14]	[12.4], [14]
(Contemporain)		
Original	[6.14], [6.15],	[8.2], [9]
(Originale)	[6.16]	
Accurate	[5.40], [5.42],	[Paragraph "Principles"]
(Précise)	[5.45], [5.46], [5.47], [6.6]	[4.8], [5], [6], [7.2], [10], [11]

Convergence internationale

- EMA Questions and answers: Good Manufacturing Practice Data Integrity (August 2016)
 - ansm Parameter
- ◆ PIC/S Guidance PI 041-1: Good Practices for Data Management and Integrity in Regulated GMP/GDP Environments – Draft version, August 2016
- ◆ FDA Guidance for Industry: Data Integrity and Compliance with CGMP Draft version, April 2016
- ♦ WHO Technical Report Series No. 996, 2016 Annex 5: Guidance on Good Data and Record Management Practices
- MHRA GxP Data Integrity Definitions and Guidance for Industry - Draft version for consultation, July 2016.

Comment les formulaires vierges doivent être émis et contrôlés?

- L'émission doit être contrôlée par une procédure écrite.
 - Qui et Quand ?
 - Comment? (Mise à disposition)

Par exemple:

- ✓ Identifiant unique enregistré pour chaque formulaire
- ✓ Tampon sécurisé, code couleur papier non disponible dans les zones de travail etc.
- Les formulaires incomplets ou erronés doivent être conservés avec une justification formalisée de leur remplacement.
- Réconciliation (le cas échéant)

Qu'est ce qu'une donnée originale - Donnée « Statique » versus « Dynamique » ?

- Une donnée originale est la première capture d'information, qu'elle soit enregistrée
 - □ sur papier ou une image électronique (**statique**) ou
 - électroniquement (généralement <u>dynamique</u>, selon la complexité du système).
 - Par exemple : un chromatogramme enregistré sous forme dynamique permet de vérifier le retraitement des données
- ◆ Les informations capturées à l'origine dans un état dynamique doivent rester disponibles dans cet état.

Comment définir les restrictions d'accès aux systèmes informatisés concernés par les BPF?

- ◆ Liste des personnes autorisées et de leurs privilèges d'accès pour chaque système électronique utilisé : ségrégation stricte des droits
- ◆ Identifiants et mots de passe de connexion individuels doivent être configurés et assignés
- ◆ Déconnection automatique doit être mise en place
- L'octroi de droits d'accès administrateur pour exécuter les applications critiques doit être strictement contrôlé : Indépendant des utilisateurs exécutant la tâche

Qu'est-ce qu'un « Audit trail » ? Quand et comment il doit être revu ?

Reconstituer le cours des événements relatifs à la création, à la modification ou à la suppression d'un enregistrement électronique.

Doit inclure pour chaque événement :

Quoi, Qui, Quand et pourquoi (le cas échéant)

- Les fonctionnalités doivent être :
 - vérifiées lors de la validation du système
 - configurées pour enregistrer tous les processus initiés manuellement liés aux données critiques
 - activées et verrouillées
- Le système doit être en mesure d'émettre un rapport électronique dans un format compréhensible

Qu'est-ce qu'un « Audit trail » ? Quand et comment il doit être revu ? (Suite)

- Une procédure décrivant le processus d'examen des « Audit trails » doit-être mise en place :
 - □ Fréquence en fonction de la criticité des données.
 - ✓ L'examen des « audit trails » doit faire partie de la revue des données de routine du processus d'approbation
 - Rôles et responsabilités : comment passer en revue des « audit trails », que chercher, comment exécuter des recherches etc.
- Cette activité doit être documentée et enregistrée
- Toute déviation significative doit être entièrement examinée et enregistrée

Comment les données électroniques doivent être sauvegardées ?

- Sauvegardes régulières conformément à une procédure approuvée.
- ♦ Les données sauvegardées doivent :
 - □ inclure toutes les données et métadonnées d'origine, y compris les « Audit trails », à l'aide d'un processus sécurisé et validé
 - avoir un contrôle approprié afin d'interdire l'accès non autorisé, les modifications et la suppression de données ou leur altération

Quel sont les considérations pour l'intégrité des données des activités sous-traitées ?

- Une qualification initiale et périodique robuste des soustraitants doit inclure une vérification adéquate des données et des métadonnées en utilisant une approche de gestion des risques de qualité. Cela peut être réalisé par des mesures telles que :
 - Audit sur site
 - Analyse interne versus certificat d'analyse reçu
 - Examen des données à distance, etc.

Conclusion

Il est de votre responsabilité de mettre en place une organisation et un système qualité robustes, basés sur une approche de gestion du risque, permettant de prévenir et de détecter les vulnérabilités d'intégrité des données

- Identifier les systèmes et les données critiques
- Sélectionner des systèmes informatisés ayant une configuration permettant d'assurer l'intégrité, la traçabilité et la fiabilité des données
- Sensibiliser le personnel aux problèmes d'intégrité des données
 - Formation à la détection des problèmes
 - Formation aux systèmes informatisés

Conclusion (suite)

- Intégrer la vérification de l'intégrité des données dans le cadre du programme des audits internes et des procédures de qualification des sous-traitants
- Informer la direction de l'entreprise en mettant en place un mécanisme interne de signalement des problèmes graves liés à l'intégrité des données.



Avertissement

- Lien d'intérêt : personnel salarié de l'ANSM (opérateur de l'Etat).
- La présente intervention s'inscrit dans un strict respect d'indépendance et d'impartialité de l'ANSM vis-à-vis des autres intervenants.
- Toute utilisation du matériel présenté, doit être soumise à l'approbation préalable de l'ANSM.

Warning

- Link of interest: employee of ANSM (State operator).
- This speech is made under strict compliance with the independence and impartiality of ANSM as regards other speakers.
- Any further use of this material must be submitted to ANSM prior approval.